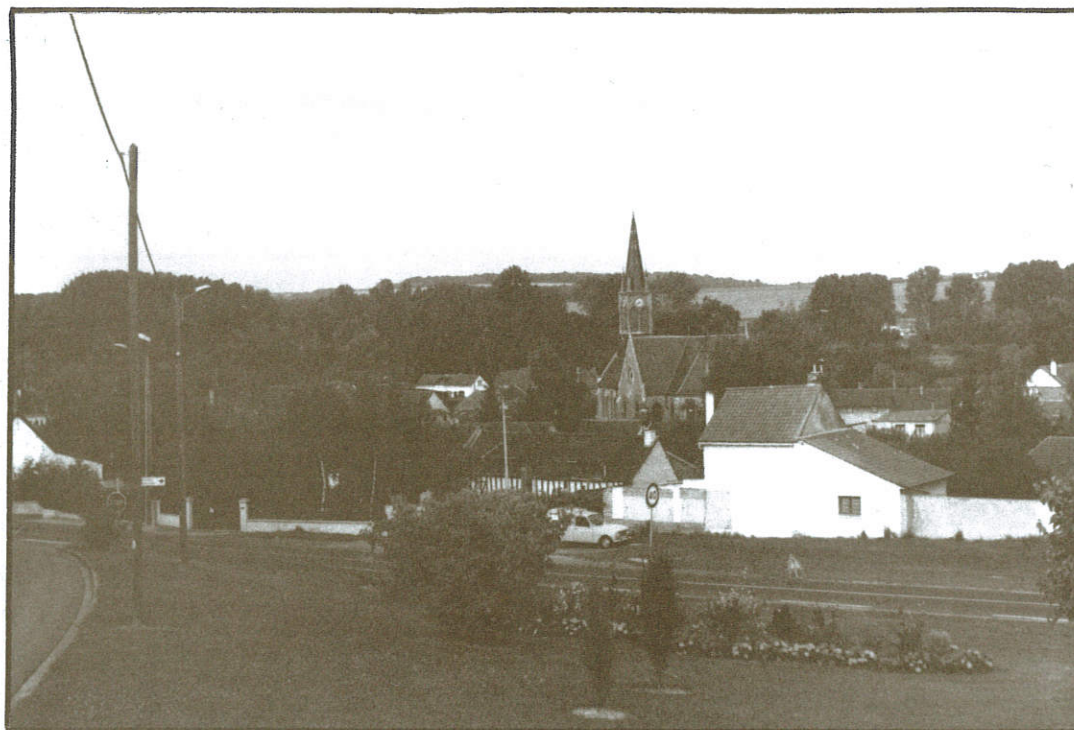


le Lien... le Lien... le Lien...

*bulletin municipal d'information
de Plachy-Buyon*





LE MOT DU MAIRE

L'intensité de la vie associative en fin d'année 1994, les nombreuses manifestations qui ont déjà eu lieu en 1995, ont quelque peu retardé la rédaction du Bulletin Municipal, et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Toutefois, nous ne pouvons que nous réjouir des nombreuses occasions de rencontres qui ont été offertes à la population, permettant ainsi aux nouveaux habitants de mieux faire connaissance avec le village où ils ont choisi de vivre.

Le 2ème Forum organisé le week end du 11 novembre, a rassemblé toutes les associations et, à travers les différents stands, nous avons pu découvrir et apprécier combien chacun avait tenu à mettre en valeur son association;

Et puis, les 2 et 3 décembre, ce fut vraiment la fête du BENEVOLAT, deux jours d'une extrême intensité où jeunes et moins jeunes ont essayé de se dépasser dans une parfaite convivialité, avec un seul but : venir en aide à des enfants.

Que ce soit pendant les tours à vélo ou les parties d'échecs dans la salle polyvalente, où nous nous sommes relayés nuit et jour, c'est dans une ambiance extraordinaire que ces 24 heures non stop ont été vécues.

Je renouvelle mes remerciements les plus chaleureux à tous ceux qui se sont donnés sans compter.

En janvier, les aînés ont remanié leur bureau, se donnant ainsi un nouveau président ; l'Association des Sports Mécaniques est maintenant sous la responsabilité des jeunes épris de moto, le Conseil Municipal ayant passé le flambeau à l'équipe qui, depuis deux ans, a fait ses preuves dans l'organisation de l'Enduro.

L'Association des Jeunes (A.J.C.L.I.P.) est remise sur les rails, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

La vie d'un village, c'est aussi ses hommes à travers leur profession ; vous pourrez trouver dans ce bulletin ceux qui, par leur travail (artisanal ou commercial) nous apportent leur savoir-faire et leur compétence.

Comme en 1994, nous aurons encore beaucoup d'occasions de rencontres.

A très bientôt donc.

A. FLINTHAM-WALLET

DECES DE Monsieur RECOLET - 14 MARS 1994



Ce n'est pas sans émotion que nous sommes réunis pour rendre un dernier hommage à Monsieur Henri RECOLET, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans notre commune, dont il était le doyen d'âge du Conseil Municipal.

Né le 2 mars 1915 à LILLERS, dans le Pas-de-Calais, vous arrivez à PLACHY à l'âge de 4 ans, par suite de la mutation de votre père qui était employé à la S.N.C.F.

Vous suivez votre scolarité à l'école du village, puis partez à l'école Janvier à AMIENS. Vous accomplissez ensuite votre service militaire.

En 1939, comme beaucoup de jeunes, vous êtes mobilisé ; vous participez aux combats, mais vous avez la chance de ne pas être fait prisonnier. Vous rentrez donc à PLACHY où vos parents ont repris une ferme, ferme dont vous prendrez rapidement la succession, par suite du décès de votre papa en 1946.

Vos débuts dans la culture ne sont pas favorisés par le destin. L'incendie qui ravagea complètement votre ferme en 1947 est resté gravé dans ma mémoire à tout jamais, et ma petite tête d'enfant avait été marquée à l'époque par les animaux qui avaient péri dans l'incendie et l'inquiétude du voisinage, qui pensait que votre employé Ernest n'avait pu sortir à temps de la maison en flammes ; vos bâtiments étaient mal couverts par l'assurance.

Le bonheur reviendra lorsque vous fondez une famille et, avec votre épouse très courageuse, vous remontez la ferme d'arrache-pied.

C'est aussi à cette époque que commence votre participation à la vie communale ; vous êtes élu Conseiller Municipal en mai 1953, et serez réélu sans interruption jusqu'à ce jour ; vous êtes aussi Sapeur-Pompier bénévole.

Si votre profession vous avait empêché d'être toujours présent, soyez persuadé, Monsieur RECOLET, que les collègues du Conseil Municipal étaient heureux d'avoir parmi eux un ancien ; vos conseils et vos connaissances sur les us et coutumes étaient toujours appréciés et, en homme de bon sens, c'est souvent vous qui aviez le mot de la fin aux réunions du Conseil Municipal.

Votre retraite d'agriculteur vous avait rendu plus disponible, et vous aviez su mettre cette disponibilité au service des élus de l'équipe municipale, mais aussi au sein de l'amicale des aînés. En remerciements pour ces services rendus, la médaille de vermeil vous avait été décernée en 1989.

Depuis 1984, vous étiez chevalier du mérite agricole et vous étiez aussi titulaire de médailles commémoratives que vous aviez plaisir à arborer lors des cérémonies patriotiques.

Depuis un an des problèmes de santé ne vous permettaient plus d'être présent.

Jeudi dernier, vous êtes parti retrouver celle avec qui vous aviez longtemps travaillé et que vous appeliez avec respect «Mademoiselle».

La foule, rassemblée en ce jour, est le témoignage de notre reconnaissance envers vous, Monsieur RECOLET.

Au nom du Conseil Municipal et de toute la population, j'adresse à votre épouse, à vos enfants, petit-fils et toute votre famille, nos très sincères condoléances.

A. FLINTHAM-WALLET

LE CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX RUE DE L'EGLISE

Le bordurage et l'aménagement de la chaussée rue de l'Eglise ont été réalisés avec quelques mois de retard, et les gros orages de cet été ont permis de constater que l'écoulement des pluies s'effectuait normalement.

CLOCHER DE L'EGLISE

En raison de la vétusté de l'installation électrique de la cloche de l'église, des travaux avec une remise aux normes ont été opérés, dont les réglages demandent encore quelques mises au point.

Voilà ce qui explique le silence de la cloche pendant cet été.

TRAVAUX APRES REMEMBREMENT

Suite au passage de l'Autoroute A.16 et les changements du nouveau plan de remembrement étant appliqués, de nouvelles plantations vont pouvoir être possibles, et notamment l'aménagement du point de vue du Bosquet de Camon.

ASSAINISSEMENT

La Commission d'Orientation de l'Aménagement du Territoire a posé comme date butoir d'équipement d'assainissement, l'année 2015.

Sachant que les travaux réalisés dans des délais le plus courts bénéficieront de subventions plus importantes, le Conseil Municipal a ouvert un dossier d'études en concertation avec la D.D.A.

Des contacts ont été pris avec les communes de PROUZEL, BACOUEL S/SELLE, pour définir un projet commun qui s'orienterait vraisemblablement vers un assainissement collectif.

Conscient du confort que ce projet est appelé à apporter à l'ensemble des habitants, le Conseil Municipal suit tout particulièrement ce dossier.

LOTISSEMENT «L'OREE»

Les 21 parcelles du lotissement «l'Orée» sont maintenant construites ; conformément aux accords passés avec le lotisseur et la copropriété, les voies et réseaux seront intégrés au domaine communal dès la réception définitive d'ensemble.

FUTUR LOTISSEMENT

Suivant les zones constructibles définies dans le P.O.S., les terrains jouxtant le lotissement du Val de Selle et limités par le chemin du Bosquet de Camon, ont été vendus à la Société FRANCELOT, réalisatrice de l'Orée.

Comme pour les précédents lotissements, la commune participera à l'élaboration du cahier des charges.

ACQUISITION FONCIERE

Jusqu'à présent, notre commune ne disposait en tout et pour tout comme terrain communal que les terres dites «du Marais», qui ne nous permettaient d'envisager aucune réalisation immobilière ultérieurement.

La mise en vente de la ferme des époux DHERMY et des terres attenantes, par la succession, représentait pour la municipalité une opportunité pour constituer la réserve foncière que nous souhaitons depuis plusieurs années, d'autant que le budget communal en permettait le financement sans altérer les équilibres.

Le produit de la revente d'une partie de cette acquisition permettra de rembourser par anticipation l'essentiel de l'emprunt que nous avons contracté.

BUDGET CANTINE

76 enfants ont fréquenté régulièrement la cantine scolaire en 1993/1994 et c'est plus de 9000 repas qui ont été ainsi servis. Rappelons que le repas est facturé actuellement 18.85 F.

Les dépenses de fonctionnement et d'équipement assurés par les communes adhérentes représentent, en outre, une charge annuelle par enfant de l'ordre de 1300 F.

Ce service, indispensable au bien être des familles, auquel s'ajoute la garderie, démontre bien la volonté des communes d'apporter une réponse adaptée aux besoins de la vie actuelle.

Des améliorations seront toutefois prochainement apportées par des équipements spécifiques destinés aux enfants de la maternelle.

COULEE VERTE

La réalisation de la Coulée Verte va devenir bientôt réalité. Un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique a été spécialement chargé de mener ces travaux à bien, sous la houlette de sa présidente : Mlle FLINTHAM-WALLET.

La participation au budget des communes adhérentes a été fixée annuellement à 10 F par habitant.

Ce projet aura, sans nul doute, pour effet de valoriser notre environnement.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le poste de secrétaire de mairie est assuré, depuis le 1er avril 1994, par Madame Marie-Thérèse TREMERIE, en remplacement de Monsieur BOUCENA qui a pris sa retraite.

Les critères de sélection ont reposé sur les capacités acquises pour remplir ce poste exprimées par l'examen du Centre de Gestion.

INFORMATISATION

La commune vient de se doter d'un équipement informatique, devenu indispensable, compte tenu de son développement.

Ce matériel est subventionné en partie par le Conseil Général.

ECOLE MATERNELLE

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Corinne MORILLON, institutrice de la classe maternelle, en remplacement de Madame HUYGEN.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET COMMUNAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2345378	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2345378
FOURNITURES	213600	PRODUITS D'EXPLOITATION	150000
repas cantine, carburant		(repas cantine)	
combustible, produits d'entretien			
fournitures de bureau		LOCATIONS	30800
FRAIS DE PERSONNEL	762500		
salaires et charges sociales		PRODUITS FINANCIERS	68300
IMPOTS ET TAXES	3600		
TRAVAUX ET SERVICES	279500	RECOUVREMENT SUBVENTIONS	168000
bâtiments, voirie, matériel,		(part. commune du regroupement	
électricité, assurances		pédagogique	
CHARGES INTERCOMMUNALES	340700		
aide sociale, piscine, SIVOM,		DOTATIONS VERSÉES PAR L'ÉTAT	742632
Syndic. scolaire, BSIEP, Serv.			
Incendie		IMPOTS INDIRECTS	16700
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	33791		
FRAIS DE GESTION GENERALE	188480	IMPOTS DIRECTS	129400
fêtes, transport piscine, impressions		(impôts sur les pylones)	
frais de P.T.T. - indemn. de fonction			
FRAIS SUR EMPRUNTS	121775	CONTRIBUTIONS DIRECTES	754677
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13860		
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	387572	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15700
dont prélèvements pour les			
dépenses d'investissement		PRODUITS ANTERIEURS	269169
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	706579	RECETTES D'INVESTISSEMENT	706579
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	130079	EXCED. D'INVESTISS. REPORTE	139109
ACQUISITION DE MATERIEL	94900		
Ordinateurs, tables scolaires.		SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	131798
Bancs			
TRAVAUX BATIMENTS & VOIRIE	279600	PRELEV. SUR RECETTES DE	387572
Vitreaux église - Electr. école et mairie		FONCTIONNEMENT	
Regard ch. Moulin			
TRAVAUX EXTERIEURS	202000	PARTICIPATION TRAVAUX D'EQUIPEMENT	48100
rue de l'église - rond-point Val-de-Selle			

INFORMATIONS MUNICIPALES

PERMANENCES MAIRIE

La mairie est ouverte au public,

- lundi de 14 h à 18 h
- mardi de 9 h à 12
- mercredi de 16 h à 18 h
- vendredi de 15 h à 19 h

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les jeudis matins. La décharge de Prouzel est ouverte au public comme suit :

Lundi	9 H 00 - 12 H 00
Lundi	9 H 00 - 12 H 00 - 14 H 00 - 18 H 00
Mercredi	9 H 00 - 12 H 00 - 14 H 00 - 18 H 00
Jeudi	14 H 00 - 18 H 00
Vendredi	9 H 00 - 12 H 00 - 14 H 00 - 18 H 00

Il n'est plus nécessaire de demander la clef au garde-champêtre, un agent du S.I.V.O.M. vous accueillera sur place.

ENTRETIEN DES CANIVEAUX

Le nettoyage des caniveaux est pris en charge par la commune deux fois par an. Entre temps, les riverains sont invités à en assurer l'entretien. Le déversement des eaux ménagères est interdit en périodes de gelée lorsqu'à raison de la faible pente de caniveau ou du fil d'eau, la stagnation des eaux en nappes risquerait de provoquer du verglas dangereux pour la circulation publique.

LOCATION DE MATERIEL

Pour vos réunions de famille, tables et chaises sont à votre disposition, moyennant une participation financière. S'adresser à Monsieur et Madame DUBERT.

REPOS DOMINICAL.

La municipalité a, depuis quelques années, fait adopter par l'ensemble des habitants le principe de ne pas utiliser tronçonneuses et tondeuses le dimanche. Merci à chacun de persévérer dans cette discipline.

ETAT CIVIL 1994

Naissances	PEROT Anaïs	04.06.1994
	DE SAINT RIQUIER Florian	25.08.1994
	LARTIQUE Betty	15.09.1994
Décès	DEBROY Francky	26.12.1993
	MARTIN Georges	21.02.1994
	RECOLET Henri	10.03.1994
	DOPHIN Louis	31.03.1994
	LOURDEL ép. POCHOLLE Jeanne	26.04.1994
	GAUDEFROY Jacques	14.08.1994
	DHERMY Louis	21.09.1994
GEFFROY ép. DHERMY Odette	12.10.1994	

DERNIERE MINUTE....

Nous apprenons que Monsieur André DODART a été promu au grade de Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Nous lui adressons nos très sincères félicitations. Notre commune peut être fière de ses enfants qui ont contribué à la mettre en valeur par leur dévouement à la Patrie.



Nouvelles instructions pour la délivrance des Cartes d'Identité

- Se présenter en personne à la Mairie, pour y apposer ses empreintes digitales,
- Présenter 2 justificatifs de domicile (factures E.D.F., Eau, P.T.T.....)
- Fournir : 2 photos d'identité au format 35 mm x 45 mm et 1 timbre fiscal de 150 F
- Prévoir un délai de 3 semaines.

ET SI L'ON PARLAIT UN PEU D'ECONOMIE...

Frisant le millier d'habitants, PLACHY-BUYON n'est pas seulement un village «où il fait bon vivre», il est aussi un village où l'on travaille, et nous croyons utile, en reprenant ci-après la liste des entreprises, artisans, et commerçants installés chez nous, de souligner combien il est important que ces activités soient sauvegardées et développées.

En effet, par leur présence, elles concourent à l'équilibre et à la qualité de la vie en pays rural : équilibre entre une population qui se développe de manière maîtrisée, certes, mais certaine, et une offre de services, voire d'activités susceptibles de permettre à un certain nombre de familles de planter leurs racines grâce à l'exercice de leurs compétences professionnelles sur place.

Prenons conscience que c'est en vivant cet enracinement au quotidien que certains de nos anciens ont façonné l'âme de notre village, cette âme dont il nous appartient de tout faire pour en sauvegarder l'expression en ces temps où la dimension humaine est bien souvent dépassée et où la tendance au gigantisme fait le lit de l'anonymat destructeur.

Pour cela, nous remercions les personnes qui se sont installées chez nous, guidées la plupart du temps par leur esprit d'entreprise. C'est un choix qui demande souvent de lourds sacrifices et beaucoup de ténacité.

Nous leur souhaitons satisfaction et réussite, et formons le vœu que les habitants de leur propre village leur accordent la confiance qu'ils méritent.

Ajoutons enfin que si la municipalité a dû gérer jusqu'à présent l'expansion démographique du village en l'accompagnant des équipements indispensables, il semble bien que le prochain défi qui lui est dorénavant lancé est celui du développement d'activités économiques diverses. Elle est décidée à le relever et comme point de départ, à l'issue d'une première réflexion, pour marquer son engagement, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'exonération du paiement de la taxe professionnelle pendant une durée de 2 ans pour toute installation ou création nouvelle d'activité.

D'autres réflexions suivront, qui permettront d'aller plus avant dans notre détermination.

En attendant, si des projets sont en cours d'étude, n'hésitez pas à les soumettre à la mairie.

ARTISANS :

Monsieur VANDEPITTE à BUYON :

Ebénisterie

Fabrication de Meubles

Cuisines aménagées sur mesure
installé depuis 1987

Monsieur DULIN - Tapissier Décorateur au sein de l'Association Service Ameublement à PLACHY-BUYON - route de Conty
tous travaux de décoration d'intérieur
réfection de sièges de style
tissus d'ameublement

Monsieur ROYANT - à PLACHY rue de l'Eglise
tous travaux de peinture intérieur et extérieur

Monsieur PILLON - à BUYON
Transports internationaux

Monsieur DERCOURT Vincent - Réparations matériel agricole à BUYON

Monsieur ELY - Maçon - rue des Clabaudois à PLACHY
Travaux du bâtiment -

Monsieur PECHON - rue du Pont à PLACHY
Coiffure Hommes et Dames

M. & Mme MOLLET rue des Clabaudois à PLACHY
Boulangerie - Pâtisserie

ENTREPRISE :

Ets BELLEGUEULE - Equipement de Traite et d'Elevage -
Effectif salarié : 7 personnes

COMMERCES DIVERS :

Madame SCHMARTZ - rue du Capitaine Hémir Mézan à PLACHY
- Pharmacie

M. & Mme RHIN - route de Conty à PLACHY
Café-Journaux «Chez Liliane»

AUTRES ACTIVITES :

Madame Jacqueline PILLON - Gîte Rural «L'Herbe de Grâce» à BUYON

EN GUISE DE CLIN D'OEIL ...

Signalons qu'après avoir exercé ses activités de maréchal et de réparation de matériel agricole durant de nombreuses années, Monsieur TERNISIEN a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Nous lui transmettons nos amitiés, convaincus qu'il ne saura encore refuser un service à Pierre, Paul ou Jacques.

HOMMAGE

Il y a bientôt un an, le 2 avril 1994, la Municipalité, les habitants, et tous les amis de Mademoiselle WALLET, s'étaient réunis pour lui rendre un hommage, empreint à la fois de chaleur et de profonde émotion.

Cette manifestation s'est déroulée au coeur de l'exposition de l'oeuvre artistique qu'elle signait toujours «WALLET-FOUQUE»;

En tout, c'est une sélection de 77 toiles rassemblées pour la circonstance qui nous a rappelé, ou appris pour certains, les facettes de la personnalité si contrastée de Mademoiselle WALLET, comme l'a si bien évoqué Monsieur BETHOUX, ancien instituteur de Plachy, aujourd'hui en retraite.

En outre, ses croquis, esquisses et fusains, démontraient qu'elle avait, conformément à sa curiosité naturelle, «touché» à toutes les disciplines.

Mais, au travers de cette oeuvre, c'est Mademoiselle qui respirait, qui communiquait, qui se découvrait. On l'entendait presque commenter les anecdotes sur le sujet de certains de ses tableaux, car tout ce qu'elle avait peint, dessiné, esquissé, se rapportait à des scènes de vie qui, aujourd'hui, rappellent souvent avec attendrissement, mais toujours avec nostalgie, ce qu'était la vie au village, de ce village qu'elle avait fait sien et auquel, en réalité elle s'était donnée.

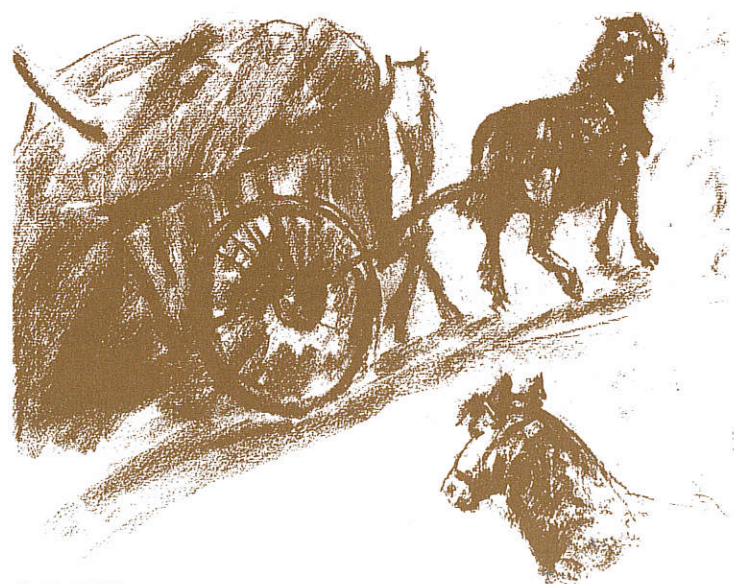
La vie ! c'était cela qu'humblement elle peignait. La vie et les gestes de la vie ! du travail, du jeu, de l'animation, du repos, de la fête...

Au-delà du regard parcourant toute cette oeuvre, nous est enfin monté aux lèvres un merci, mais un merci qui élance.

Merci Mademoiselle de nous avoir rappelé par les sujets qui ont alimenté votre expression artistique, toute la richesse des choses simples qui nous entourent, et du regard porté sur les gens de votre village.

Puissions-nous, à notre tour, les regarder avec la même spontanéité et simplicité, et poursuivre nos efforts pour que chacun puisse faire l'expérience d'une vie agréable, certes, mais aussi ouverte et dynamique.

Jean-Claude DRODE



50^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

(quelques mois après)



C'est par un beau soleil que, le 19 juin, les municipalités de PLACHY, PROUZEL et FOSSEMANANT ont fêté, avec un peu d'avance, en compagnie de l'Association des Anciens Combattants des trois villages, le 50^{ème} anniversaire de leur libération.

Les uns et les autres avaient tous tenu à donner un relief particulier à cette journée.

Nombre de porte-drapeaux, d'associations amies, avaient fait le déplacement, rappelant ainsi la fraternité d'armes.

Le premier rendez-vous a eu lieu à FOSSEMANANT devant la stèle du souvenir, et l'hommage particulièrement émouvant a été souligné par le Maire de ce petit village : M. HURTEBISE.

Le regroupement des personnalités invitées, des drapeaux, des associations, des enfants des écoles, et des habitants s'est effectué autour des Maires des 3 communes au Monument aux Morts de PROUZEL, particulièrement pavoisé.

Là, Monsieur DUVAL, Maire de PROUZEL, retraça, avec les mots de ceux qui les ont vécus, ce que furent ces moments de libération;

Appel des morts, sonnerie des clairons et Marseillaise reprise par la population clôturèrent l'hommage aux victimes des combats.

On procéda ensuite à un lâcher de ballons munis de messages de paix.

Entre-temps, «La Fraternelle» de Conty avait rejoint le lieu de rendez-vous. La descente en défilé, musique en tête, vers PLACHY pouvait commencer.

Comment ne pas évoquer, en passant devant leur domicile, le souvenir encore récent des deux derniers Anciens Combattants qui nous avaient quittés : Monsieur MARTIN et Monsieur RECOLET à qui, en tant que doyen du conseil Municipal de PLACHY il fût manifesté une attention particulière.

Le rassemblement au Monument aux Morts fut majestueux : sonneries réglementaires, envoi des couleurs, appel des victoires, sonnerie aux morts et hymne national furent des moments d'intense recueillement.

La paix retrouvée fut symbolisée par un envol de pigeons au ras des drapeaux et des têtes d'enfants.

On se retrouva ensuite à la Salle Polyvalente pavoisée pour la circonstance d'une belle croix de Lorraine en perspective.

Après le discours de Mlle FLINTHAM-WALLET, qui rendit un hommage appuyé aux armées de Libération, au sacrifice de l'enfant du pays : Hémir Mézan, et à tous ceux qui ont

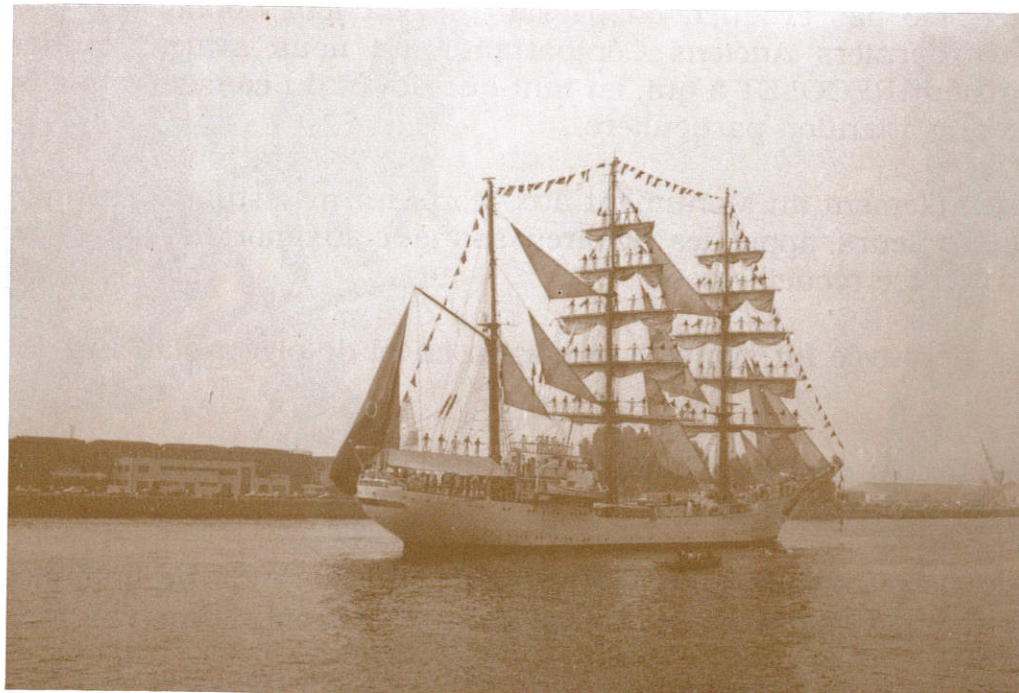
œuvré pour une paix durable, les maires des trois villages remirent à tous les Anciens Combattants prisonniers et déportés de la dernière guerre la médaille commémorative de la libération.

Le Groupe Choral de l'Entrée des Artistes, renforcé des enfants des classes de PLACHY et de PROUZEL a ensuite interprété plusieurs chants patriotiques de paix et d'espoir, suivis par quelques morceaux choisis joués par les musiciens de la Fraternelle.

Lors du vin d'honneur, chacun s'accordait à souligner la réussite de cette manifestation.

Merci encore à tous ceux qui ont participé à cette journée qui a été suivie d'une mémorable sortie pique-nique à Rouen, à l'occasion du défilé des voiles de la Liberté.

J. Cl. DRODE



NOTRE PREMIER TELETHON, UNE REUSSITE.

L'Association des Parents d'Elèves, le Cercle des Echecs accompagné de l'Echiquier amiénois, avec l'appui des municipalités de PLACHY-BUYON, PROUZEL, BACOUEL SUR SELLE, NAMPTY, FOSSEMANANT, et la participation des associations et des écoles ont accueilli les 2 et 3 décembre 1994 le Téléthon.

Placé sous le signe de la fête et de la convivialité, nous avons organisé ensemble les «24 heures Vélo et Echecs» (manifestation officielle du Téléthon 1994).

La réalisation d'une telle manifestation est le fruit d'une collaboration parfaite entre les municipalités, les associations et les écoles.

Beaucoup de gestes, d'images, d'évènements ont marqué cette première, témoignant d'un mutuel élan de fraternité.

Soyons admiratifs devant :

- les œuvres (dessins, peintures, sculptures, badges), fabriquées par les enfants du Regroupement Pédagogique, mises en vente pendant cette journée.

- la venue des enfants des classes de Madame DEFRANCE et Madame BALDWIN, soutenant nos sportifs tout le long du parcours de PROUZEL à PLACHY,



- l'enthousiasme de ces jeunes : ils bivouaquaient au Petit Plachy, leurs encouragements étaient déterminants au bon déroulement des 24 heures,

- le sourire de nos aînés assurant la restauration pendant la durée de cette manifestation, et ce dans la bonne humeur,

- cette partie simultanée aux échecs, Monsieur Frédéric PARENT défiant vingt joueurs en même temps.

A l'heure où l'intercommunalité dans notre région est en sommeil, cette manifestation regroupant cinq communes a témoigné d'une volonté de travailler ensemble, et d'une envie de faire la fête ensemble, afin de rejoindre cet immense élan de solidarité et de générosité des Français.

Ce fut la fête du bénévolat, comme nous aimons le vivre chez nous, sous le signe de la joie et de la convivialité.

Le 6 décembre, nous avons remis à l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.) la somme de 26 929.85 F, le produit des bénéfices et dons réalisés lors de cette manifestation.

Sans votre généreuse contribution, nous n'aurions pu réussir cette première ; aussi, nous tenons à vous associer pleinement à cette réussite.

Désormais, nous faisons partie de la Force T. Rendez-vous aux 1er et 2 décembre 1995.

J.P. VORBECK



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE PLACHY-BUYON/PROUZEL

L'école de PLACHY-BUYON fonctionne en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec celle de PROUZEL. Sur les 148 enfants actuellement inscrits en ce R. P. I., l'école de PLACHY-BUYON en accueille 103 répartis en 4 classes :

Madame MORILLON (en succession de Mme HUYGEN)	7 tout petits (nés en 1992) 11 petits (nés en 1991) 8 moyens TOTAL : 26 enfants
Madame JACQUIOT	10 moyens 16 grands TOTAL : 26 enfants
Monsieur LANCEA	17 Cours Élémentaire - 1ère année 13 Cours Moyen 2ème année TOTAL 30 enfants
Monsieur ETEVE	21 Cours Moyen 1ère année TOTAL 21 enfants

Ces 103 enfants sont domiciliés, pour la plupart, à PLACHY-BUYON et à PROUZEL. Quelques-uns viennent d'autres communes. Voici la répartition exacte :

PLACHY-BUYON	57
PROUZEL	35
NAMPTY	5
FOSSEMANANT	4
FRANSURES	1
AMIENS	1

La cantine et la garderie continuent de fonctionner comme les années précédentes. Cette année, environ 90 enfants sont inscrits à la cantine, et l'effectif présent chaque jour varie entre 65 et 78. Pour réduire le bruit au cours du repas, un système de 2 services a été mis en place : les plus jeunes (maternelles et CP) mangent en premier de 11 H 30 à 12 H 15, pendant que les plus grands se détendent dans la cour de récréation, et ensuite c'est l'inverse. Bien sûr, cela n'est pas possible les jours de pluie, puisque la salle polyvalente sert en même temps de préau et de salle à manger.

La garderie, le soir entre 16 H 30 et 18 H 00, accueille près d'une trentaine d'enfants.

Cette année, Noël a été fêté par tous les enfants, d'une part le vendredi 16 décembre 1994, en allant au cinéma à AMIENS voir le «Roi Lion» et, d'autre part, le mardi 20 décembre 1994 par la distribution d'un gros paquet de friandises au cours d'une petite fête dans chacune des 2 écoles.

Un loto a été organisé au premier trimestre. Il a obtenu un énorme succès. Il a fallu installer en dernière minute des tables et des chaises supplémentaires pour que tout le monde puisse prendre place. Le bénéfice de ce loto permettra de financer, en partie, la Classe de Mer des CP et CE 1. Une autre manifestation ayant le même but a eu lieu le samedi 11 février 1995, il s'agissait de la traditionnelle «Soirée Costumée» à laquelle vous étiez toutes et tous chaleureusement invités..

LE MOT DES PANDORES

Pour cette nouvelle année, le MDL/Chef VIARDOT et les militaires de la brigade de SAINT-SAUFLIEU vous communiquent ces petits conseils et présentent leurs vœux pour l'année nouvelle à Madame le Maire, au Conseil Municipal et aux habitants de la commune.

I - RAPPEL POUR LA SECURITE

Tout comme l'année dernière, les conditions atmosphériques de cet hiver s'annoncent rigoureuses et les risques d'accident plus nombreux. Il est demandé aux automobilistes d'être vigilants, en respectant les règles élémentaires du Code de la Route et de Savoir Vivre.

Il est conseillé de :

- vérifier ou faire vérifier régulièrement l'équipement de votre véhicule, principalement les organes de freinage - les pneumatiques - l'éclairage - balais d'essuie-glace.
- respecter les limitations de vitesse et les adapter en fonction du temps.
- attacher vos ceintures, à l'avant comme à l'arrière, et les enfants âgés de moins de 10 ans doivent occuper une place à l'arrière et utiliser des systèmes de retenue adaptés et homologués (lit nacelle -rehausseurs - siège à harnais).

La Gendarmerie de SAINT-SAUFLIEU met à la disposition de l'utilisateur des dépliants et notices explicatives sur les dates de contrôle technique, les systèmes adaptés pour les enfants, et également sur le permis à points.

Cette année, sur le secteur couvert par la brigade de SAINT-SAUFLIEU, les accidents ont baissé de 50 % par rapport à l'année précédente. Ce bilan n'est pas satisfaisant et il appartient à tout un chacun de le diminuer.

Enfin, sachez que :

«SAVOIR CONDUIRE, C'EST SAVOIR VIVRE».

II - LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

La Gendarmerie a pour souci permanent votre sécurité; Sans votre aide de chaque instant, cette tâche est rendue difficile.

Le bilan de la délinquance du secteur s'est stabilisé par rapport à l'année dernière. Il est rappelé pour que notre action soit maintenue, de prendre en considération les conseils suivants :

- signaler la présence et les agissements d'individus ou de véhicules suspects.

A cet effet, la Gendarmerie réitère les conseils suivants aux personnes âgées :

1/ - à votre domicile :

- conserver votre porte soigneusement fermée à clef,
- munir votre porte d'un entrebâilleur, d'une chaîne de sûreté ou d'un judas,
- ne jamais ouvrir votre porte à un inconnu si vous êtes seul (e)

2/ - dans la rue

- évitez de sortir (seul), surtout la nuit
- utiliser les chèques postaux ou bancaires
- être discret (e) en encaissant votre pension. Prenez garde aux individus mal intentionnés
- ne jamais conserver une somme d'argent importante chez vous
- si vous circulez à pied, éviter le bord du trottoir, car c'est là que votre sac à main risque de vous être arraché.

IL CONVIENT EGALEMENT, POUR TOUT UN CHACUN, D'ETRE VIGILANT SUR LES GESTES ANODINS REPETES PAR HABITUDE :

- de ne pas laisser les clefs de contact sur le contacteur et le moteur en fonctionnement devant la boulangerie, le tabac ou café,
- ne pas ranger la voiture dans une cour, fermée ou non, ou dans un garage
- ne pas hésiter à fermer ses portières à clef, c'est une perte de temps qui peut vous en faire gagner passablement,
- vous consulter entre voisins du même quartier pour assurer une surveillance réciproque de vos propriétés,
- nous aviser de vos absences ou départs en vacances.

SOYEZ SUR VOS GARDES - LA PREMIERE DES SECURITES C'EST D'ETRE VIGILANT ET ATTENTIF - N'HESITEZ PAS A FAIRE APPEL A NOS SERVICES - PERSONNE NE VOUS EN FERA LE REPROCHE

Gendarmerie de Saint Sauflieu - Tél. 22.42.00.03 ou le 17

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Le Centre de Loisirs.

Le Centre de loisirs sans hébergement est un espace d'éveil et de rencontre, ouvert à tous les enfants âgés de 4 à 14 ans, quelles que soient leurs conditions sociales, culturelles ou économiques.

Avant tout, c'est un lieu d'accueil ; l'enfant doit y trouver «des lieux qui fonctionnent comme des repères. Le C.L.S.H. est un lieu de vie, il donne aux enfants le goût du jeu, des valeurs et de l'action.

Etre un lieu d'accueil, un lieu de vie, suppose que le C. L. S. H. fonctionne autour d'un projet éducatif, établi par le responsable du Centre. Ce projet éducatif du Centre de loisirs de juillet 1994, sous la responsabilité de Monsieur Denis BASSET, se présente ainsi :

POURQUOI ?

- Favoriser l'intégrité de chaque individu en facilitant la communication, la tolérance, la reconnaissance de l'identité de chacun,
- Favoriser l'intégration de tout individu, et permettre aux enfants de se réaliser dans une société démocratique.

- Permettre à chacun de :
 - développer un maximum de ses potentialités
 - d'accéder à des responsabilités,
 - de s'épanouir sur le plan physique, intellectuel, affectif, artistique et social.

COMMENT ?

- Permettre aux enfants de vivre un rythme de vacances différent de celui de l'année scolaire,
- amener les enfants à prendre en compte leur environnement matériel, naturel et humain,
- favoriser la concertation, valoriser les réalisations des enfants.

QUOI ?

Les objectifs du C. L. S. H. de PLACHY-BUYON/PROUZEL, pour juillet 1994, étaient les suivants :

- donner aux enfants les possibilités de vivre des vacances agréables et éducatives dans un climat de sécurité affective, physique et matérielle.
- les possibilités de développer des acquisitions approfondies et durables, au moyen des objectifs suivants :
 - l'expression, les activités physiques et sportives, les techniques et savoir-faire, l'environnement naturel, la socialisation, l'environnement culturel

JUILLET 1994 au Centre de Loisirs

En offrant des activités diversifiées, réparties sur l'ensemble du territoire local, en offrant aux enfants des lieux de détente et de ressourcement, Monsieur BASSET, secondé par une équipe de 10 animateurs brevetés ou stagiaires, a permis au Centre d'être un lieu de vie.

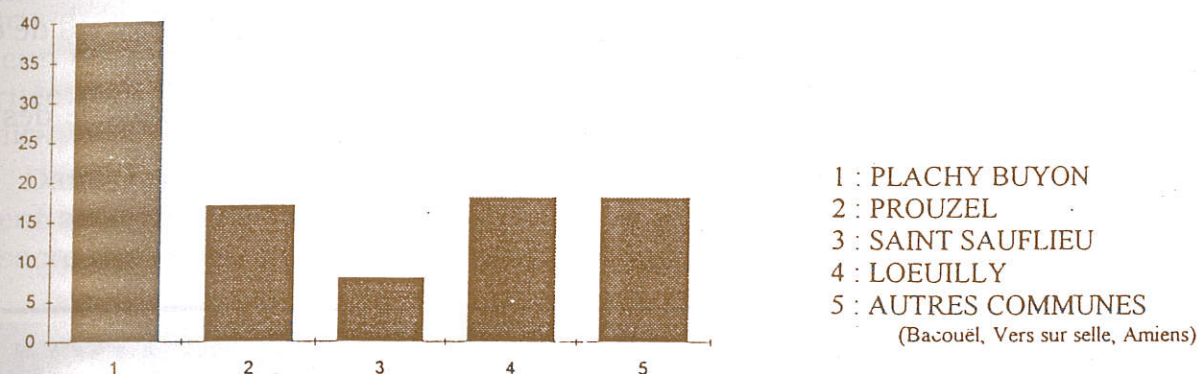
- Les activités du C.L.S.H.
- petits (4 à 6 ans)*
 - Camping à BOVES
 - Olympiades
 - le thème des animaux
 - moyens (7 et 8 ans)*
 - camping, poneys
 - atelier photos
 - la nature : Robin des Bois
 - grands (9 à 11 ans)*
 - camping, char à voile à Fort Mathon
 - la nature - les hortillonnages
 - course d'orientation
 - construction de cabanes
 - pré-ados (12 à 14 ans)*
 - camping itinérant V.T.T.
 - camping canoë kayak
 - spectacle

Le Centre de Loisirs, en quelques chiffres :
 Nombre d'enfants inscrits au Centre en 1994 : 103
 Nombre d'enfants à la journée : 70

Fréquentation : 59 % assidument
 21 % irrégulièrement
 20 % ponctuellement

Fréquentation par groupe d'âge :
 petits (4/6 ans) 27 %
 moyens (7/8 ans) 23 %
 grands (9/11 ans) 30 %
 pré-ados (12/14 ans) 20 %

Rayonnement dans les communes



Ces nombreuses activités enrichissantes ont permis à des enfants d'horizon divers, de fraterniser et d'échanger joie et émotion. Emotion qui ressurgit le 29 juillet au soir après la fête offerte aux parents par les enfants et les animateurs; Emotion qui, à chaque moment donné par ces enfants fit que cette union entre ces jeunes et leurs animateurs soit pleine d'avenir.



LE RALLYE NATURE PEDESTRE

Pour aimer la nature, il faut aussi la connaître et la comprendre. Le 11 septembre, lors de notre rallye nature pédestre, nous avons voulu expliquer son fonctionnement en invitant grands et petits à jouer. Une banale promenade aux abords de la Selle et du Canal de Lamoricière, à la découverte de la faune et de la flore de nos cours d'eau, une découverte de la coulée verte entre Fossemanant et Prouzel, d'une richesse floristique remarquable, à intégrer dans les futurs aménagements de ce chemin, sont devenues des moments de découvertes passionnantes.

Ces paysages, de toute beauté, ont stimulé la curiosité des petits et des grands.

Avec le soutien de la Fondation Coustaud, de W.W.F., et de bien d'autres organismes oeuvrant pour la sauvegarde et l'entretien de notre milieu naturel, nous avons remis à chaque participant des cadeaux, récompensant les connaissances approfondies de chaque enfant.

Une cinquantaine d'enfants et d'adultes nous ont accompagnés, malgré des conditions atmosphériques peu favorables.

AMICALE DES AINES - ANNEE 1994

13 janvier Assemblée Générale - Bienvenue à l'an nouveau, échange de voeux, compte-rendus adoptés, partage de la galette des Rois

6 mars Invitation au repas offert par le Conseil Municipal à tous ses aînés

17 avril Invitation au goûter préparé à notre intention par le Comité des Fêtes, avec nos remerciements pour leurs mérites.

7 juillet Sortie de pêche, pique-nique, nous avons pris 20 kg de truites ; les participants sont repartis contents de leur journée

18 décembre Arbre de Noël, avec goûter, pâtisseries, boîtes de chocolat, avec l'espoir que 1995 sera meilleure et que l'amicale repartira d'un bon pied avec des nouveaux inscrits et un nouveau bureau, composé de :

BEQUIN Georges	Président d'Honneur
BOITELLE Claude	Président
PAKOSZ Henri	Vice-Président
ROGER Paul	Trésorier
Mme LARIVIERE Jacqueline	Secrétaire
BOUCHER Jean	Membre
DUQUET Gérard	Membre
GRY Marcel	Membre
LEFEBVRE Marceau	Membre
Mme MARTIN Eliane	Membre

ANCIENS COMBATTANTS

Au mois de Février 1994, j'ai été élu «Président» des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de PLACHY-BUYON, en remplacement de Monsieur André DODART qui désirait être «allégé» dans ses fonctions ; au nom de tous, je le remercie d'avoir tenu ce poste pendant 45 ans. Toujours actif, il reste le Président d'Honneur de l'Association. Comme M. DODART, comme M. Maurice LECLERCQ, notre délégué U.N.C., j'œuvrerai pour que notre Association Intercommunale continue à vivre tout en gardant son autonomie.

Cette année, les fêtes patriotiques et journées commémoratives ont été nombreuses, nos porte-drapeau ont toujours répondu «présent». Il faudrait quand même un petit effort de chacun pour qu'il y ait une plus grande présence au monument aux Morts, surtout pour la journée du 11 novembre qui sera un jour ou l'autre sacrée «Journée Nationale du Souvenir».

Dans l'ordre des choses, les Associations d'A.C. et P.G. devraient s'éteindre. Comment accepter cela, alors qu'à moins de deux heures d'avion l'on se bat encore et que le massacre des civils est chose courante.



Au cours de cette année 1995, il faut amener les plus jeunes à faire partie de notre association, afin que dans une dizaine d'années notre drapeau tricolore soit encore présent le 11 novembre au Monument aux Morts de nos communes.

Notre association intercommunale est loin d'être «moribonde» ; il y règne un bon état d'esprit de franche camaraderie. A nous de ne pas le laisser s'éteindre !

Notre journée «Méchoui» est toujours une réussite ; elle a toujours lieu le jeudi de l'Ascension, qui cette année, sera le 25 Mai.

Notre Assemblée Générale aura lieu courant février, la date sera précisée ultérieurement.

A tous, sans oublier nos camarades de PROUZEL et FOSSEMANANT, je vous souhaite, ainsi qu'à votre famille, une très bonne année 1995.

Etienne
VAN DYCK

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE PLACHY-BUYON & ENVIRONS

En début d'année, les donneurs de sang bénévoles se réunissent pour leur Assemblée Générale, à laquelle participent le Docteur Girard - Directeur du Centre Départemental de Transfusion et Monsieur Gérard SANIER - Vice-Président Départemental.

Après l'approbation des rapports moral et financier, des donneurs ont été récompensés :

en 1994

Médailles d'Argent

Odile BOILET - Thierry BOYELDIEU - Philippe DEMALLE - J.Bernard GERME - Philippe PEAN - Marie-Reine POUSSIN

Médaille d'Argent - 1 étoile :

Georgette FUIRET -

Médailles d'Or :

Jean-Luc HERMANT - Claude FONGUEUSE

EN 1995

Médailles d'Argent :

Brigitte MARCILLE - Marie-Josée ROUVILLAIN - Liliane VAN DYCK

Médaille d'Argent - 1 étoile :

Marie-Rose MASSON

Médailles d'Or :

Christian LAPERGUE - Alain LEFEBVRE



Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année le Docteur VAN DER STRAETEN - médecin de collectes.

Les membres du Comité ont pris part à différents congrès et journées d'informations à CHAULNES (80) à COMPIEGNE (60) et NEUVILLE EN FERRAIN (59)

Une soirée à ROUEN, en Juillet, avec les anciens combattants, nous a permis d'admirer voiliers, bateaux de guerre et sous-marins.

Après le pique-nique, nous sommes rentrés contents de notre journée.

L'Amicale a participé au Forum des Associations en novembre 1994 et à la réussite des 24 heures du Téléthon en décembre.

Nous vous espérons très nombreux aux prochaines collectes et manifestations.

La Secrétaire :
Monique ALEXANDRE

LES PETITS MOZART

Pour la quatrième année consécutive, de jeunes musiciens se sont produits en l'Eglise de PLACHY-BUYON, le dimanche 13 mars 1994.

Le Conservatoire National de Région d'Amiens est partie prenante de cette manifestation depuis la seconde année



Après la prestation de 2 ensembles du Conservatoire, et celle d'une trentaine d'enfants, une pièce de théâtre originale fut produite par la classe de 8 ans du C.N.R. et d'Art dramatique d'AMIENS.

Le dimanche 10 avril, une deuxième manifestation a été proposée en l'Eglise de PROUZEL. Une chorale d'une trentaine d'enfants, des petits violonistes et un ensemble de musiciens professionnels, composés d'un pianiste et d'un hautboïste.

Le but de cette association est de permettre aux enfants de pratiquer la musique.

En 1995, nous envisageons, en plus des concerts habituels des Petits Mozart, d'inviter «Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois», la chorale du C.N.R. d'AMIENS, le grand ensemble de cuivre du Conservatoire, l'ensemble Sérénade, la classe de hautbois et d'alto du C.N.R.

Sans oublier Madame KEICO WITZOSKY, artiste lyrique japonaise, ainsi que Madame YUKARI HAMADA pianiste, deux artistes internationales.

Ces manifestations auront lieu les 25, 26 mars et le dimanche 9 avril 1995.

Stan SZUMNY

CERCLE D'ECHECS DE PLACHY-BUYON ET DES ENVIRONS

Créé en 1984, c'est le dixième anniversaire de l'existence de notre Cercle d'Echecs.

Que de satisfactions dans notre activité depuis 10 ans : par notre participation dans les tournois de la région et les résultats obtenus par nos joueurs qui sont très encourageants, et aussi dans les différentes réunions organisées au domicile de chacun, permettant un lien d'amitié entre l'ensemble des adhérents et leur famille;

Pour cet anniversaire, le Cercle de PLACHY-BUYON a participé à deux manifestations dans la commune :

- au Forum les 11, 12 et 13 novembre
- au Téléthon les 2 et 3 décembre 1994

Ces deux prestations ont permis de faire connaître un peu plus ce noble jeu.

Les différentes démonstrations avec la simultanée et les parties rapides à la pendule ont suscité beaucoup d'intérêt de la part du public, surtout lors des 24 heures du téléthon.

Enfin, le 23 avril 1995, est prévu le Grand Prix de la Somme des Echecs à la salle polyvalente, avec la participation d'une cinquantaine de joueurs de la région.

Nous rappelons que notre cercle est ouvert à tous, initiés ou non initiés.

Les personnes qui souhaiteraient s'inscrire à notre groupe peuvent prendre des renseignements auprès de Jacques ESTEVE - Tél. 22.42.12.64

ASSOCIATION «ENTREE DES ARTISTES»

En 1994, l'Association a organisé deux spectacles :

- le 7 mai, Laurent QUEHEND, sous le pseudonyme de LOU, seul sur scène a interprété différents «personnages» de la vie quotidienne pendant plus d'une heure.

Ce comédien, de souche locale, bien connu dans la région, se produit actuellement à PARIS, à l'Aktéon Théâtre, et c'est avec plaisir que nous l'accueillerons à nouveau à PLACHY en 1995.

- le 8 mai, place au ROCK. Deux groupes FUNNY CRIME et EXTRAVAGANZA, alliant puissance, mélodie et originalité, ont investi la scène de la Salle des Fêtes, pour le bonheur des jeunes.

A noter qu'Axel WURSTHORN, guitariste et compositeur du groupe EXTRAVAGANZA, est un habitant de notre commune.

En 1995, il est prévu deux autres spectacles, dont LOU cité ci-dessus et un groupe de musiciens dont le nom sera dévoilé en temps voulu.

Hormis les spectacles proposés, l'Association permet depuis Avril 1992 à des personnes de se rencontrer pour échanger leurs connaissances artistiques.

Mais, à partir de Janvier 1995, et ce à la demande d'adhérents et de personnes extérieures, l'Association a décidé de mettre en place des cours dispensés, soit par des membres de l'Association, soit par des professionnels, dans les activités suivantes :

- Photo (bases, développement, prises de vues...)
- Musique (solfège et guitare sèche pour le moment),
- Théâtre (expression, mémoire, travail de groupe, improvisation, mise en scène...)

Quant à la danse (probablement de Jazz) et les arts plastiques, ceux-ci verront le jour ultérieurement, faute de possibilités.

Pour participer à ces activités, une cotisation annuelle de 100 F pour les adultes et de 50 F pour les enfants de moins de 14 ans est demandée (cotisation couvrant l'assurance et les frais de fonctionnement).

En ce qui concerne les cours, une participation trimestrielle sera demandée (à raison de trois trimestres par an), le montant variant selon le nombre de participants et l'activité choisie.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire à notre Association peuvent prendre des renseignements auprès d'Annick MUNSCH, Tél. 22.42.13.69.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une bonne année.

Annick MUNSCH.



TENNIS-CLUB

Fort de 90 adhérents, le club ne peut qu'être satisfait de la fidélité de ses membres ; sur les dix dernières années, la moyenne annuelle est de 74 adhérents.

Espérons que la saison 1995 soit aussi prolifique.

Mais, revenons sur les temps forts de la saison passée :

LE TOURNOI INTERNE :

Une quarantaine de joueurs se sont affrontés amicalement durant le mois de mai.

Les résultats sont les suivants :

Simple Messieurs Arnaud BINET bat Jean-Bernard GERME
Simple Dames Michèle MEUNIER bat Christine BOHEC
Simple Enfants Christopher DE SIMENCOURT bat Constantin DE SIMENCOURT
Doubles VANDEVOORDE D/GERME J.B. battent DEFRANCE C/ROYANT J.C.

Encore un grand merci à la municipalité pour les coupes offertes lors du pot de l'amitié.

LA RONDE DES JEUX :

Animation non-stop de 19 H à 1 H du matin, qui s'est déroulée le premier samedi de juin ; cette soirée a été l'occasion d'inaugurer officiellement l'éclairage.

Cette «compétition» où les joueurs se rencontraient sur un seul jeu a vu la victoire de :

Maxime FLANDRE, dans la catégorie enfants,
Michèle MEUNIER, pour les dames
Arnaud BINET pour les messieurs.

Parallèlement aux matches, un méga-barbecue se déroulait, car au club de tennis, toute occasion est bonne pour faire la fête (qu'on se le dise...).

Merci aux riverains sympas pour leur tolérance lors de cette soirée plus bruyante qu'à l'accoutumée.

COURS D'INITIATION :

Deux sessions enfants ont eu lieu en juillet sous la responsabilité de Arnaud BINET et Jean-Bernard GERME.

Une troisième session, réservée aux adultes, a été organisée en août sous la houlette de Thierry TINCHON.

Ces cours, uniquement axés sur l'initiation, ont été suivis par 10 enfants et 6 adultes ; une telle expérience devrait être renouvelée pour la saison à venir.

Le mauvais temps qui a sévi durant la première quinzaine de septembre a empêché l'organisation d'un tournoi de tie-breaks (heu... ! pardon, de jeux décisifs), mais gageons que cela n'est que partie remise.

Enfin, pour clore cette année riche en animation, signalons la participation du club au forum des associations courant novembre.

ET MAINTENANT ...

La saison va débuter début mai

SI LE TENNIS VOUS TENTE, ALORS N'HESITEZ PLUS

Renseignement et/ou inscriptions auprès de :

Mme DEFRANCE Christine - Présidente - 8, Allée des Coquelicots à PLACHY-BUYON
Mme ROYANT Martine - Trésorière - 2, rue de l'Eglise à PLACHY-BUYON
M. SALON Jean-Michel - Secrétaire - 49, rue des Clabaudois - PLACHY-BUYON

Par ailleurs, tous les adhérents seront convoqués en Assemblée Générale, courant avril. A cette occasion, les personnes désireuses d'adhérer à notre club seront les bienvenues (surveillez bien les tableaux d'affichage).

Le Secrétaire :
Jean-Michel SALON



NOUVELLES DU CLUB DE GYMNASTIQUE

Bonne nouvelle, le Club de Gym est en pleine santé. Dès la rentrée, c'est-à-dire, en septembre 1994, nous avons enregistré beaucoup de nouvelles inscriptions. Le club compte actuellement 42 licenciés.

Les séances se déroulent : le mercredi de 19 H 30 à 20 H 30
le jeudi de 14 H 00 à 15 H 00

Cette belle forme nous la devons à Marie-Thérèse, notre monitrice compétente, qui pratique une gymnastique moderne, efficace et de grand niveau. Les séances rythmées par des musiques appropriées se font avec l'aide d'accessoires divers. Elle vous procurent un bien être parfait, autant pour nos plus jeunes (16 ans) que pour les plus âgées (plus de 60 ans).

Tous en forme. C'est incroyable comme on peut se sentir bien dans son corps, l'esprit éveillé après une séance de gym ; vous verrez !

Une ambiance excellente, chacun travaillant à son rythme pour se bouger la santé (Messieurs, pensez à entretenir votre coeur), voilà ce que vous trouverez.

Venez nous rejoindre dès maintenant à la Salle Polyvalente de PLACHY-BUYON.

Depuis de nombreuses années le prix de la cotisation est de 300 F, assurance comprise.

Un bon dîner dans un restaurant nous réunira tous en juin, avant les vacances.



Le Président
Henri PAKOSZ

ASSOCIATION SPORTIVE PROUZEL/PLACHY

La nouvelle saison a débuté et, comme nous l'avions annoncé la saison précédente, notre politique de jeunes commence à porter ses fruits.

En débutant, à ce jour, nous avons 19 enfants.

Une équipe pupille, c'est-à-dire moins de 10 ans a été créée ; coïncidence, ils sont 10 joueurs et l'équipe a participé au critérium d'automne qui s'est déroulé à AILLY SUR SOMME.

Nous avons également engagé dans un championnat et la Coupe de Picardie une équipe de moins de 13 ans, ils sont 13 joueurs ! La saison sera dure, car ils sont confrontés à des équipes qui, physiquement, sont plus fortes, mais il faut un début à tout ; nous espérons qu'ils tiendront le coup.

Nous profitons de cet article pour faire appel aux parents des joueurs, afin d'accompagner le responsable pour le transport de ses 12 joueurs, il ne peut le faire seul.

L'effectif de l'équipe seniors s'est étoffé ; il est actuellement de 24 joueurs, pour 13 joueurs qui jouent chaque dimanche ; espérons que la gestion ne posera pas trop de problèmes. Nous envisageons, le cas échéant, la saison prochaine, la création d'une deuxième équipe seniors.

Les vestiaires sont en cours de réfection ; lorsque les travaux seront terminés, nous aurons des locaux agréables avec douches, sanitaires et salle de réunion.

En conclusion, l'Association Sportive de PROUZEL et PLACHY est en plein redressement ; si vous voulez les soutenir encore plus, les bonnes volontés seront les bienvenues.

Le Président : Pierre JOLY



CHASSE

Grâce aux propriétaires terriens qui ont reconduit leur confiance à la Société de Chasse de PLACHY-BUYON, une nouvelle saison de chasse vient de s'écouler. Les chasseurs de la société ont eu la possibilité de tirer suivant les recommandations de la Fédération des Chasseurs de la Somme : 24 lièvres, suivant le plan de chasse qui nous a été attribué et environ 60 perdreaux.

Les conditions climatiques ne nous ont, une fois de plus, pas été favorables.

Le plan de chasse au chevreuil, quant à lui, nous a permis de tirer 3 animaux, malheureusement l'indiscipline d'un chasseur a provoqué la mort d'un animal supplémentaire qui a été attribué aux soeurs de BACOUËL SUR SELLE, par les gardes de l'Office National de la Chasse.

Lors de cette battue, nous avons eu le plaisir de voir de belles compagnies de perdrix, futurs reproducteurs pour la saison prochaine.

Souhaitons que pour cette saison à venir les cieux nous soient plus cléments.

Maurice LECLERCQ



A.J.C.L.I.P.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 15 février 1995. Voici la nouvelle composition du bureau :

- Président : VINCENT Stéphanie
Vice-Président : BELLARD Ludovic
Secrétaire : HERENT Antoine
Vice-Secrétaire : GERME Fanny
Trésorier : WILLOT Sybille
- avoir 14 ans
 - payer une cotisation de 50 F
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - de la bonne humeur et des idées

Quelques projets :

- Tournoi de ping-pong
- Soirées (Pizza, Spectacle, Déguisée, Vidéo)

CALENDRIER DES FETES 1995

PLACHY-BUYON

JANVIER

Vendredi 6
Jeudi 12
Samedi 14

Voeux du Maire et accueil des nouveaux habitants
Assemblée Générale et Galette des Rois des Aînés
Galette des Rois inter-associations et Conseil Municipal

FEVRIER

Vendredi 17
Samedi 18
Dimanche 26
Lundi 27

Assemblée Générale des Donneurs de Sangs
Soirée costumée de l'Association des Parents d'Elèves
Go'ter offert aux Aînés par le Comité des Fêtes
Collecte de Sang

MARS

Dimanche 19
Samedi 25 et
Dimanche 26

Repas des Aînés
Festival des "Petits Mozart"

AVRIL

Samedi 1er
Dimanche 9
Dimanche 23

Soirée "Entrée des Artistes"
Concert Lyrique du festival des "Petits Mozart"
Tournoi Départemental d'Echecs
Elections Présidentielles
Commémoration de la Déportation

Dimanche 30

MAI

Dimanche 7
Lundi 8

Elections Présidentielles
Commémoration de l'Armistice
Réderie de l'Association des Parents d'Elèves

du 13 au 28
Samedi 20
Dimanche 21

Tournoi de Tennis
Parcours du Coeur
Jeux intervillages à NAMPTY
Collecte de Sang

Lundi 22
Jeudi 25

Méchoui des Anciens Combattants à FOSSEMANANT

Samedi 27,
Dimanche 28 et
Lundi 29

Fête Locale

JUIN

Dimanche 4 Professions de Foi
Dimanche 11 Elections Municipales
Dimanche 18 Elections Municipales
Dimanche 25 Fête des Ecoles à Prouzel

JUILLET

Samedi 1er et
Dimanche 2 Tournoi de Tennis
Jeudi 13 et
Vendredi 14 Fête Nationale
Dimanche 16 Course Cycliste
Vendredi 28 Fête du Centre aéré

AOUT

Lundi 21 Collecte de sang

SEPTEMBRE

Dimanche 3 Enduro
Dimanche 10 Rallye Nature de l'Association des Parents d'Elèves
Jeudi 21 Petits Chanteurs à la Croix de Bois

OCTOBRE

Samedi 14 Spectacle "Entrée des Artistes"
Samedi 21 Soirée des Donneurs de Sang

NOVEMBRE

Dimanche 5 Semi-marathon Ecce Homo
Samedi 11 et
Dimanche 12 Exposition
Dimanche 19 Loto du regroupement scolaire
Lundi 20 Collecte de Sang
Samedi 25 Soirée du Comité des Fêtes

DECEMBRE

Vendredi 1er
et Samedi 2 Téléthon